

3. L'économie agricole

- **Bassin de production d'élevage axé sur la production laitière** (assurée par un quart des exploitations de Jullouville et un tiers des exploitations extérieures) et la **production de viande bovine**, avec toutefois une diversité de productions,
- **77 % des surfaces agricoles déclarées en prairies**,
- Territoire inclus dans **deux zones AOC** (Camembert de Normandie et Calvados - Pommeau de Normandie),
- 1 producteur en « Agriculture Biologique » et 1 producteur de viande en « Qualité Race Normande »,
- **Circuits courts de commercialisation en développement** (un tiers des exploitations de Jullouville) ; activités d'accueil à la ferme assez peu développées,
- Développement des ateliers de transformation agro-alimentaire à la ferme (un tiers des exploitations de Jullouville).

Les points de vigilance en cas d'urbanisation de surfaces agricoles

- **Préserver le potentiel de développement** des sites de production identifiés sur le territoire,
- **Préserver les terres fondamentales à la production :**
 - Les surfaces agricoles d'un seul tenant et les surfaces proches des sites de production, nécessaires au pâturage des vaches laitières (espaces de type I et II)
 - Les surfaces non soumises à des contraintes d'épandage, nécessaires en territoire d'élevage,
 - Les autres surfaces à forte valeur d'usage : épices et herbes, cultures pérennes (petits fruits, vergers), maraîchage.

A RETENIR...

- **Un tissu économique local reposant sur :**
 - l'activité touristique, et de manière générale sur un secteur tertiaire ;
 - les activités de services dans les domaines de : l'éducation, de la santé, de l'action sociale, et du service aux entreprises
 - l'activité agricole.
- **Le tourisme constitue un levier de développement économique important pour la ville.**
- **Une dynamique commerciale convergente localisée en centre ville.**
- **Une diversité de commerces et de services qui participent à la dynamique de l'emploi en haute saison mais qui, en basse saison, connaît des difficultés .**



ENJEUX ...

- **Maintenir et renforcer l'activité touristique comme vecteur de dynamisme économique en développant et diversifiant l'offre en hébergement et équipements touristiques.**
- **Travailler l'image de la ville pour renforcer son identité touristique.**
- **Tendre vers une diversification du tissu économique de la commune afin de pallier les effets de la saisonnalité et de maintenir les actifs sur la commune.**
- **Conforter et maintenir, notamment en période hivernale, cette diversité d'offres commerciales et de services de proximité .**
- **Développer une signalétique adaptée pour donner une meilleure visibilité aux éléments touristiques tout en les mettant en réseau.**
- **Préserver les terres fondamentales à la production et au développement agricoles**





A. UNE OFFRE COMPLÈTE...

1. Les équipements dédiés à l'enfance, scolaires, périscolaires et loisirs

- L'école publique Eric Tabarly (2 classes de maternelle et 4 de niveau élémentaire)
- 1 accueil de loisirs
- 1 centre de vacances pour enfants
- 1 garderie périscolaire
- 1 Relais d'Assistants Maternelles

2. Les équipements et clubs sportifs

- 1 complexe des sports
- 1 terrain de football
- 1 Tennis Club
- Le cercle de voile
- Le centre régional de nautisme Granvillais
- 1 boulodrome

3. Les équipements culturels

- La salle polyvalente des Mielles
- 1 bibliothèque
- 1 office du tourisme

4. Les équipements médico-sociaux

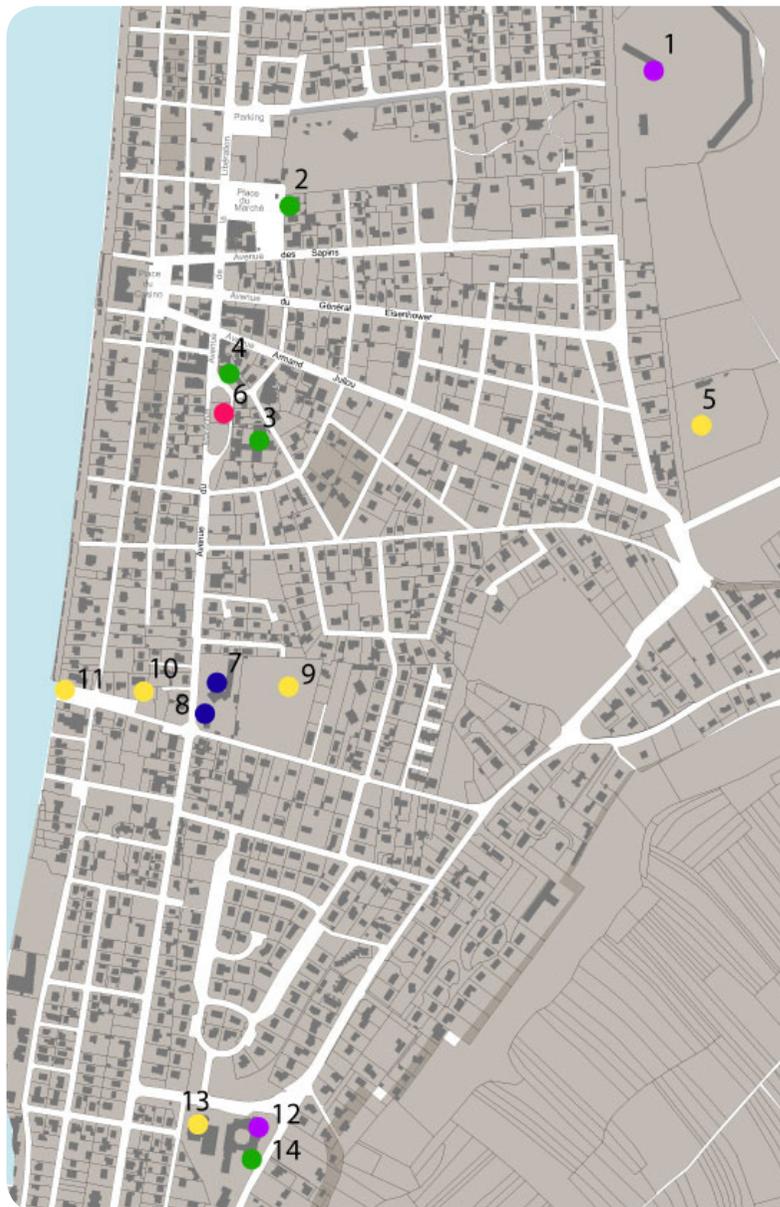
- 1 centre communal d'action social (CCAS)
- 1 établissements de retraite (EHPAD)
- Cabinets de médecine générale et spécialisée

5. Les équipements divers

- Mairie
- Mairie annexe (Saint-Michel des Loups)
- Gendarmerie (période estivale)
- Poste



B. ...ET BIEN RÉPARTIE SUR LE TERRITOIRE



- Equipements divers
 - Equipements sportifs et de loisirs
 - Equipements scolaires
 - Equipements médico-socio
 - Equipements culturels
- 1 Centre de vacances pour enfants
 - 2 Cabinet médical
 - 3 EHPAD «le jardin d'Henriette»
 - 4 Pharmacie + Cabinet médical
 - 5 Terrains de tennis
 - 6 Office du tourisme
 - 7 Gendarmerie (poste estival)
 - 8 La Mairie - La Poste
 - 9 Terrain de football
 - 10 Ecole de voile CRNG
 - 11 Cercle de voile (CVJ)
 - 12 Ecole Eric Tabarly
 - 13 Salle polyvalente Mielle
 - 14 LSH

1. Un bon niveau d'équipements dans tous les domaines

Jullouville possède un bon niveau d'équipements dans tous les domaines : des équipements scolaires et péri-scolaires; des équipements sportifs, de loisirs et culturels variés et de qualité ; quelques équipements sociaux et de santé ; équipements de services publics...

2. Une répartition des équipements autour du centre ville : quels liens entre eux, quelle lisibilité ?

Hormis les équipements scolaires et sportifs, la commune présente une répartition préférentielle des équipements en centre ville.

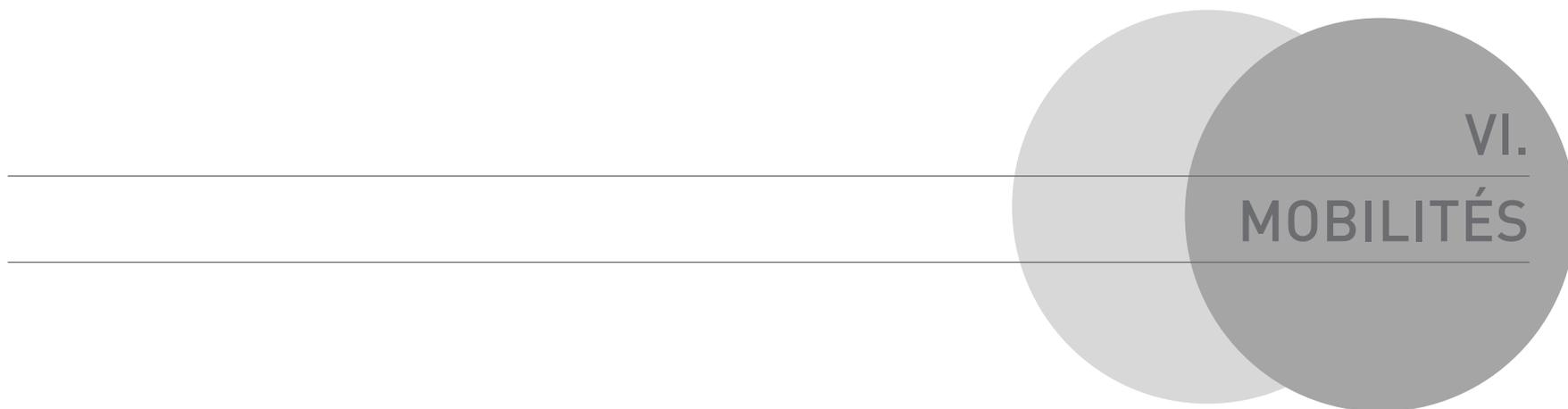
Toutefois, si l'analyse de leur répartition laisse transparaître certaines polarités (espace de mixité autour de l'école Eric Tabarly notamment) il n'existe pas de réelles connexions entre l'ensemble des équipements et leur lisibilité fait parfois défaut.

ENJEUX

Fixer un objectif démographique en adéquation avec les capacités des équipements scolaires notamment.

Faciliter la lisibilité et l'interconnexion des différents équipements

Répartition des équipements sur la commune de Jullouville



VI.

MOBILITÉS

A. DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

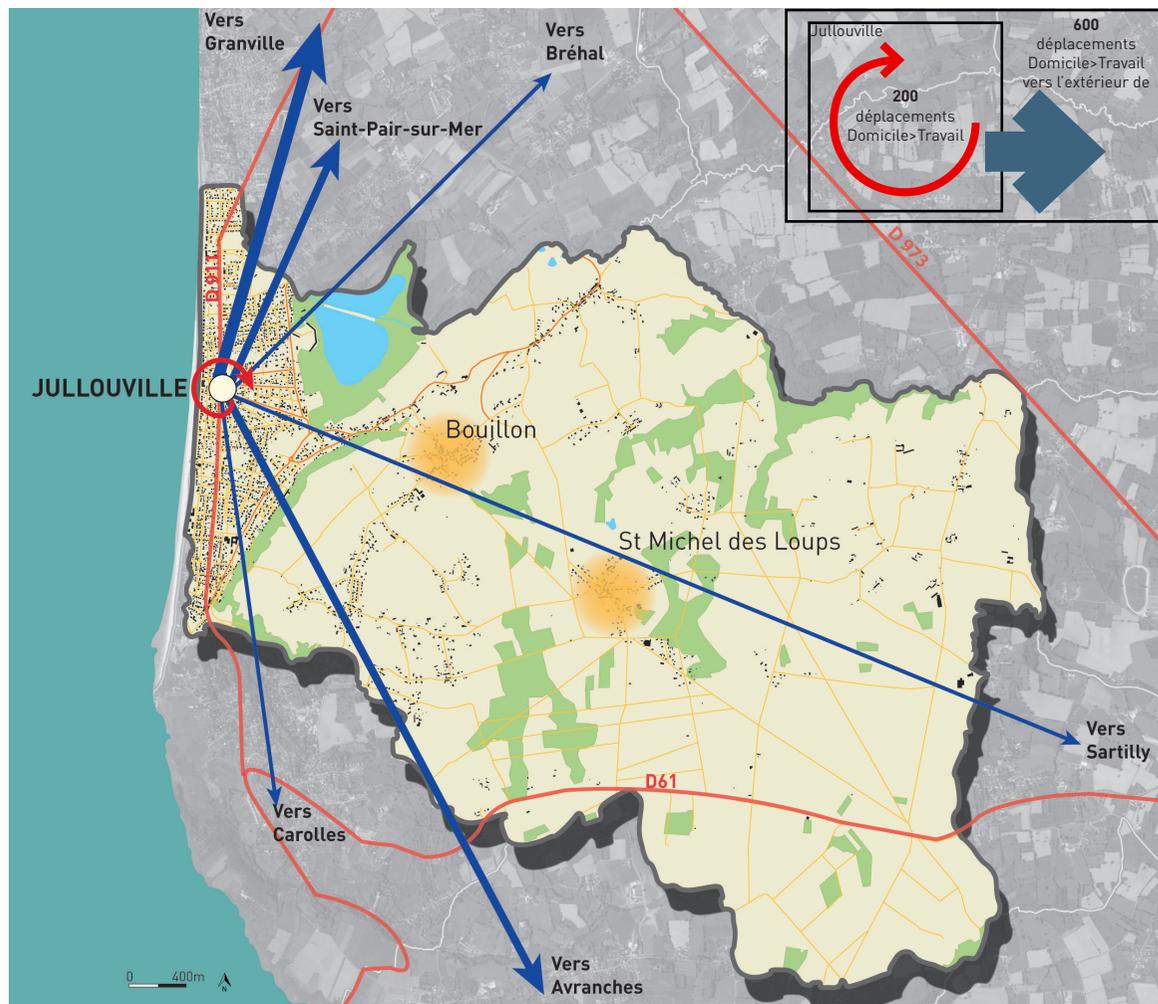
Une commune balnéaire dépendante des pôles d'emplois extérieurs...

Force est de constater que **le territoire jullouvillais est économiquement dépendant de l'extérieur** : 75 % des actifs travaillent dans une autre commune que leur lieu de résidence. Aussi, les **déplacements domicile-travail**, tous modes confondus, de la commune de Jullouville sont importants.

La grande majorité des flux sortants de travailleurs sont **en direction des principaux bassins d'emplois situés dans un périmètre de 25 kilomètres autour de Jullouville**. On peut noter notamment **Granville et Avranches** qui concentrent à elles deux près de 50% des flux domicile-travail au départ de Jullouville.

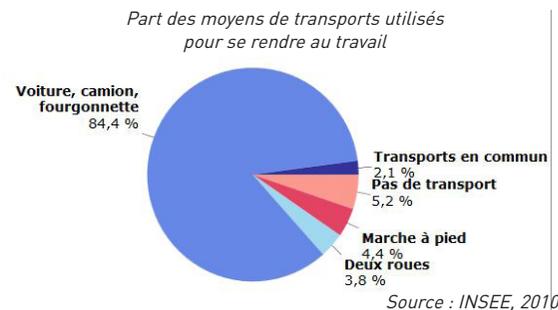
La commune présente **un taux de motorisation élevé avec 93.4%** des ménages qui disposent d'au moins un véhicule. Si la part modale de la voiture dans les déplacements pendulaires **reste fonction de la destination, le réseau de transports en commun peu adapté à ces déplacements et l'absence de gare expliquent l'utilisation massive du véhicule motorisé pour se rendre au travail**.

Concernant **les modes alternatifs** à la voiture dans les déplacements domicile-travail, **leur usage est relativement faible. Toutefois ces chiffres sont à relativiser dans la mesure où les pôles d'emplois sont éloignés de Jullouville**.



LEGENDE	Organisation territoriale	Flux vers l'extérieur (Supérieur à 20 personnes actives)	Flux intra-communaux (en nb d'actifs)
	<ul style="list-style-type: none"> — Axes routiers structurants — Axes routiers principaux — Axes routiers locaux ● «Village» identifié dans le SCOT ■ Espace forestier ■ Espace en eau ■ Espace bâti 	<ul style="list-style-type: none"> — de 20 à 35 — de 35 à 50 — de 50 à 65 — + de 65 	<ul style="list-style-type: none"> 🌀 200

Source : INSEE, 2010
Réalisation : V.E.A.



B. FLUX ROUTIERS EN HAUTE ET BASSE SAISONS



1. Trois polarités structurantes qui conditionnent les flux de déplacements ...

Un travail de terrain en haute et basse saison a permis de mettre en évidence l'émergence de 3 polarités structurantes au regard de l'organisation des flux de déplacements:

- **Le pôle centre ville**, qui attire de nombreux flux en raison des nombreux commerces et services qui s'y trouvent.
- **Le pôle école et équipements sportifs**, qui présentent également une dimension locale avec un enjeu de rabattement particulièrement marqué en début et fin de journée.
- **Le front de mer**, qui présente une fréquentation marquée en haute saison en mêlant flux piétons et flux automobiles avec la proximité du parking du casino.



Sur l'ensemble des campings de la commune, seuls deux se situent en centre ville, ce qui pose la question du rabattement des touristes vers le centre ville ou le front de mer.

2. Une mobilité spécifique en haute saison à l'origine de conflits d'usage...

L'attractivité de Jullouville génère des flux particulièrement importants durant la période estivale (trafic et stationnement plus soutenus). Par ailleurs, l'organisation de la trame viaire de la commune participe à la convergence de ces flux en direction du centre ville, ce qui nuit à la qualité et la visibilité des espaces publics.

Une réflexion sur la hiérarchisation des flux, la répartition et la signalisation des stationnements est nécessaire pour éviter les conflits d'usage.



3. Des difficultés de liaison vers les plateaux (et notamment le village de Bouillon)

Des difficultés de liaison entre Jullouville et Bouillon sont à noter, en raison de la topographie prononcée et de l'étroitesse de la route départementale qui les relie.

ENJEUX

Poursuivre l'effort de traitement de l'espace public en centre ville afin de pacifier la circulation et inviter les autres modes à s'y déplacer en toute sécurité (zone de rencontre, code de la rue...)

C. CONDITIONS DE STATIONNEMENT EN HAUTE ET BASSE SAISONS

1. Une offre qui semble en adéquation avec les besoins locaux...

L'analyse de l'offre en stationnements **semble répondre aux besoins locaux**. En effet, un travail d'estimation par photographie aérienne révèle la **présence d'environ 700 places de stationnement matérialisées sur l'ensemble de la commune**.

Cette offre se **localise principalement en centre ville sur des parkings gratuits en plein air et le long de la départementale 911**. De par cette localisation, **la voiture fait partie du paysage urbain de Jullouville et occupe bien souvent des espaces stratégiques** (Place du Marché et du Casino) qui perdent, de facto, leur vocation d'élément fédérateur et de rencontre.

2. ...mais qui s'avère insuffisante et peu lisible en période estivale

En haute saison **cette offre apparaît insuffisante** dans la mesure où de nombreux véhicules viennent occuper les interstices présents le long des voies de dessertes locales. Par ailleurs, un manque de signalisation occulte l'offre en stationnement sur la commune.

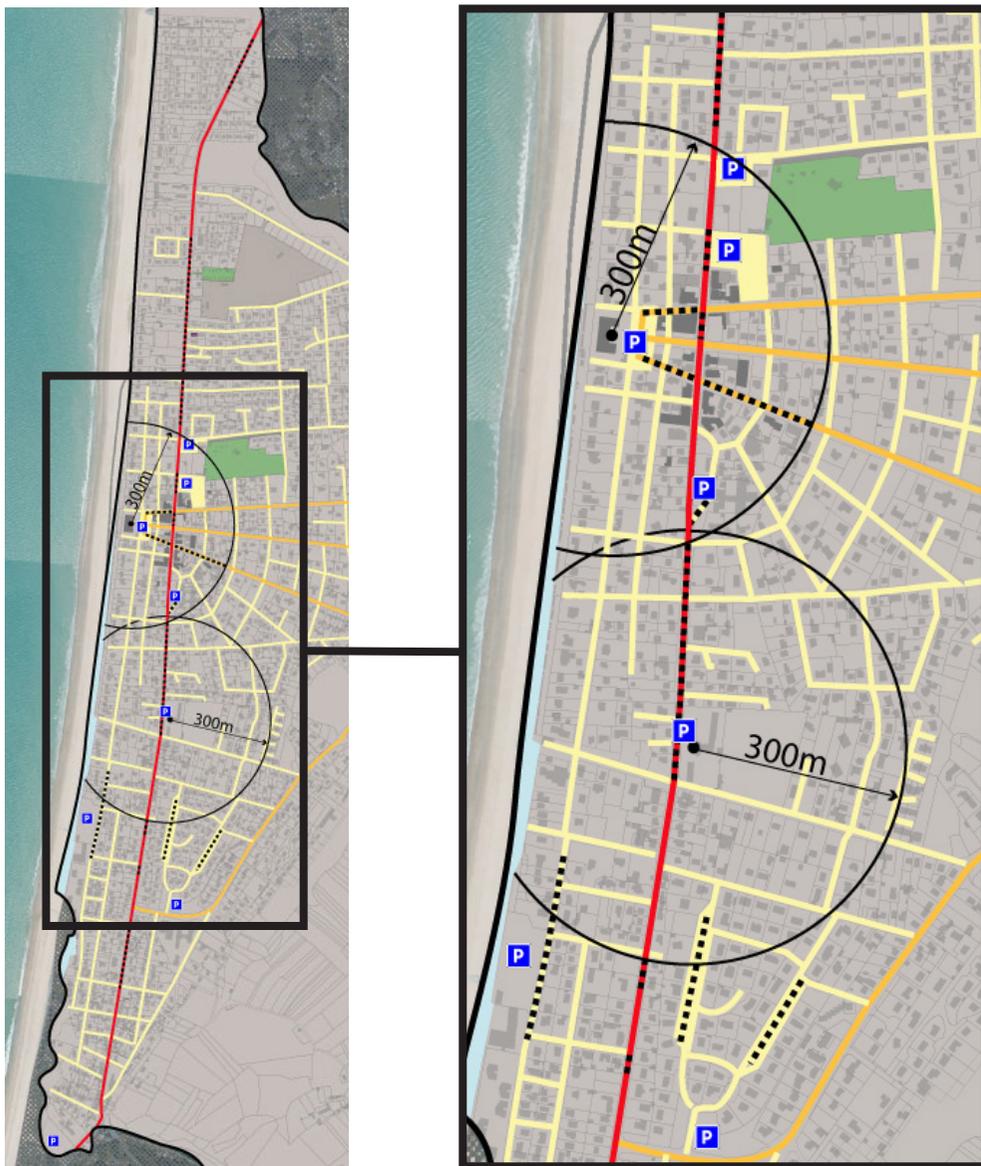
Une réflexion doit être menée sur l'aménagement d'espaces de stationnement en amont du centre ville afin de tendre vers un espace apaisé et plus qualitatif.

ENJEUX

Favoriser les espaces de stationnements aux entrées de ville.

Limiter les pratiques de stationnement illicite sur voirie, par la mise en place d'une signalisation adaptée.

Requalifier certains espaces publics (Place du Casino et du Marché) pour qu'ils retrouvent une fonction, une accroche et une meilleure lisibilité en haute saison notamment.



D. LES MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE



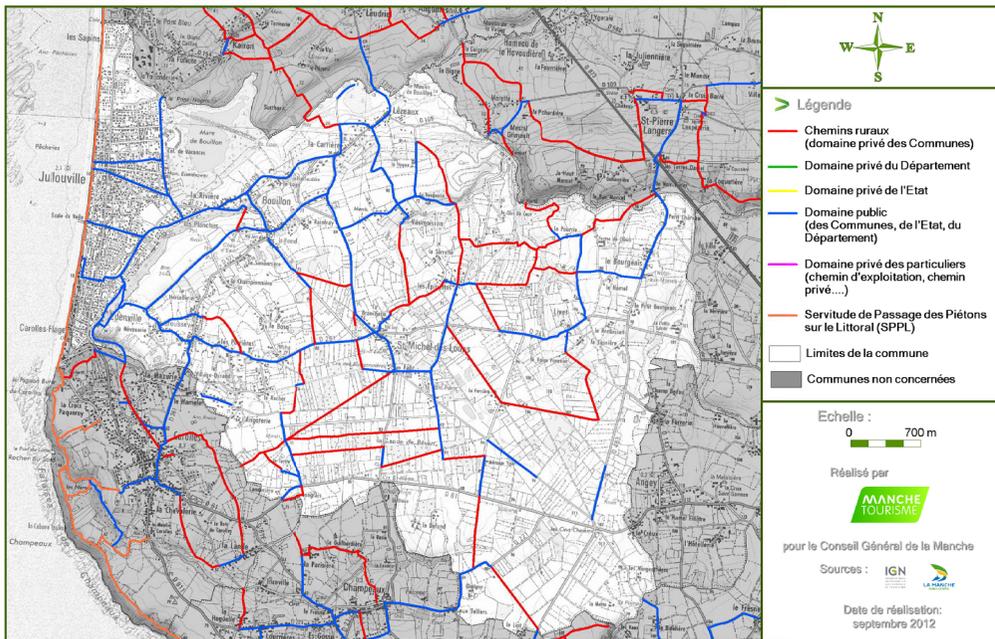
1. Des modes doux à développer et connecter en lien avec la pratique touristique du territoire

Le territoire communal se caractérise par un **hyper-centre favorable aux modes doux** : petite taille du secteur (environs 3.5 hectares) ; rues de faibles emprise ; traitement de l'espace public qualitatif et présence de sentes et axes piétons.

De plus, **des aménagements qualitatifs de ralentissement de la vitesse** (zone 30, terre-plein central, réduction ponctuelle de la largeur de la chaussée, marquage au sol) **et de partage de la voirie** (trottoirs traversants, emprise des trottoirs importante, mobilier urbain de protection) **ont été déjà réalisés** à proximité immédiate des commerces sur la rue principale.

Toutefois, il **n'existe pas d'aménagement cyclable matérialisés sur Jullouville**. Or durant la période estivale, leur utilisation est fréquente et est rendue **complexe et insécure** par le stationnement de nombreux véhicules estivants. Aussi, dans une optique de renforcement de l'attractivité touristique une réflexion sur des aménagement cyclables doit être pensée en lien avec les espaces attractifs (centre ville, front de mer, campings et équipements).

A noter la présence de **nombreux chemins inscrits au PDIDR** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée), inscrits en réseau, et permettant d'arpenter l'ensemble du territoire communal.



ENJEUX

Développer et renforcer les modes doux entre les différents secteurs attractifs de la ville.

Matérialiser des aménagements cyclables pour sécuriser la pratique des roues.

Entretien des chemins communaux afin d'inciter la pratique touristique de la randonnée.



2. Un service de transports collectifs à vocation scolaire

Deux lignes régulières traversent la commune de Jullouville :

- Ligne 205 : elle assure le transport de Granville au Mont saint Michel via Jullouville et Avranches,
- Ligne 4 : elle concerne essentiellement les transports scolaires.

Par ailleurs, un **service de transport collectif à la demande** a été mis en place d'un coût modeste (2,20 € par trajet), il permet en l'absence de véhicule personnel, de se rendre chez son médecin, faire des courses ou des démarches administratives.

E. SYNTHÈSE ET ENJEUX

À RETENIR...

- Une situation géographique et une richesse des paysages qui font de la commune de Jullouville **un territoire touristique attractif**.
- **Une dynamique d'emplois locaux peu marquée** qui entraînent de nombreuses liaisons pendulaires en direction des bassins d'emplois situés à proximité.
- Une configuration du tissu urbain et de la voirie (en centre ville et au niveau du plateau agricole) qui impose une gestion adaptée **de la mobilité et du stationnement**.
- **Une situation tendue en matière de stationnement en période estivale** malgré une offre de parking satisfaisante.
- Des mobilités douces à encourager et matérialisées sur la base d'**un maillage discontinu à développer pour favoriser la pratique et la découverte du territoire communal**.



ENJEUX ...

- **Poursuivre les réflexions sur la place de la voiture et du stationnement en centre ville afin de redonner une meilleure visibilité aux espaces publics (parking de délestage aux entrées de ville, requalification d'espace public).**
- **Assurer la continuité des cheminements afin d'encourager l'utilisation des modes doux et d'intensifier les liaisons entre les différents secteurs attractifs.**
- **Matérialiser des aménagements cyclables pour sécuriser la pratique des deux roues.**
- **Maintenir un service de transport à la demande adapté aux besoins de la population.**



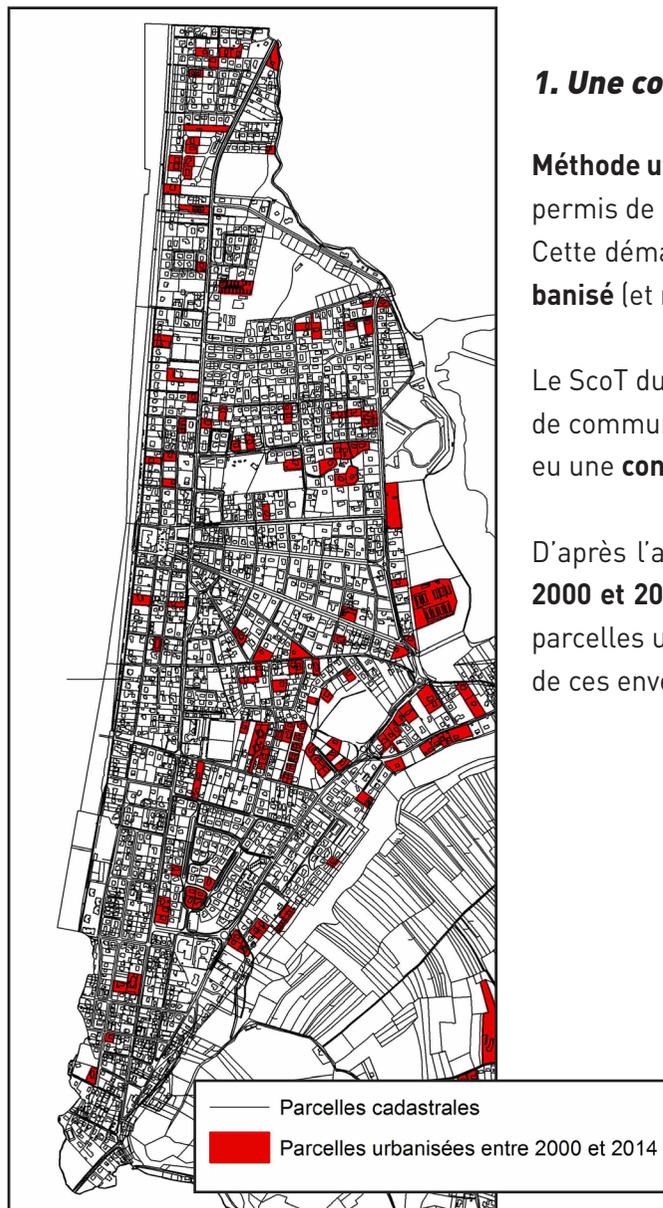
SYNTHÈSE DE L'ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT*

VII.

** L'Etat Initial de l'Environnement détaillé est joint en annexe du rapport de présentation*

A. ANALYSE, CONSOMMATION ET ÉQUILIBRE DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Analyse de la consommation de l'espace sur l'agglomération de Jullouville



1. Une consommation de l'espace de 42 ha entre 2000 et 2014 au profit du domaine urbain, ...

Méthode utilisée : Analyse parcellaire, à l'aide des feuilles de cadastre des années 2000 et 2014 et du registre communal des permis de construire accordés (absence de photographies aériennes aux dates concernées).

Cette démarche consiste à **recenser les surfaces sortant du domaine naturel ou agricole pour entrer dans le domaine urbanisé** (et non les surfaces strictement artificialisées).

Le ScoT du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel a analysé à l'échelle du Pays la consommation d'espace par communautés de communes. **Entre 2003 et 2009 la Communauté de Communes du Pays Granvillais** (aujourd'hui Granville Terre et Mer) a eu une **consommation d'espace qui s'étend sur environ 202 hectares**.

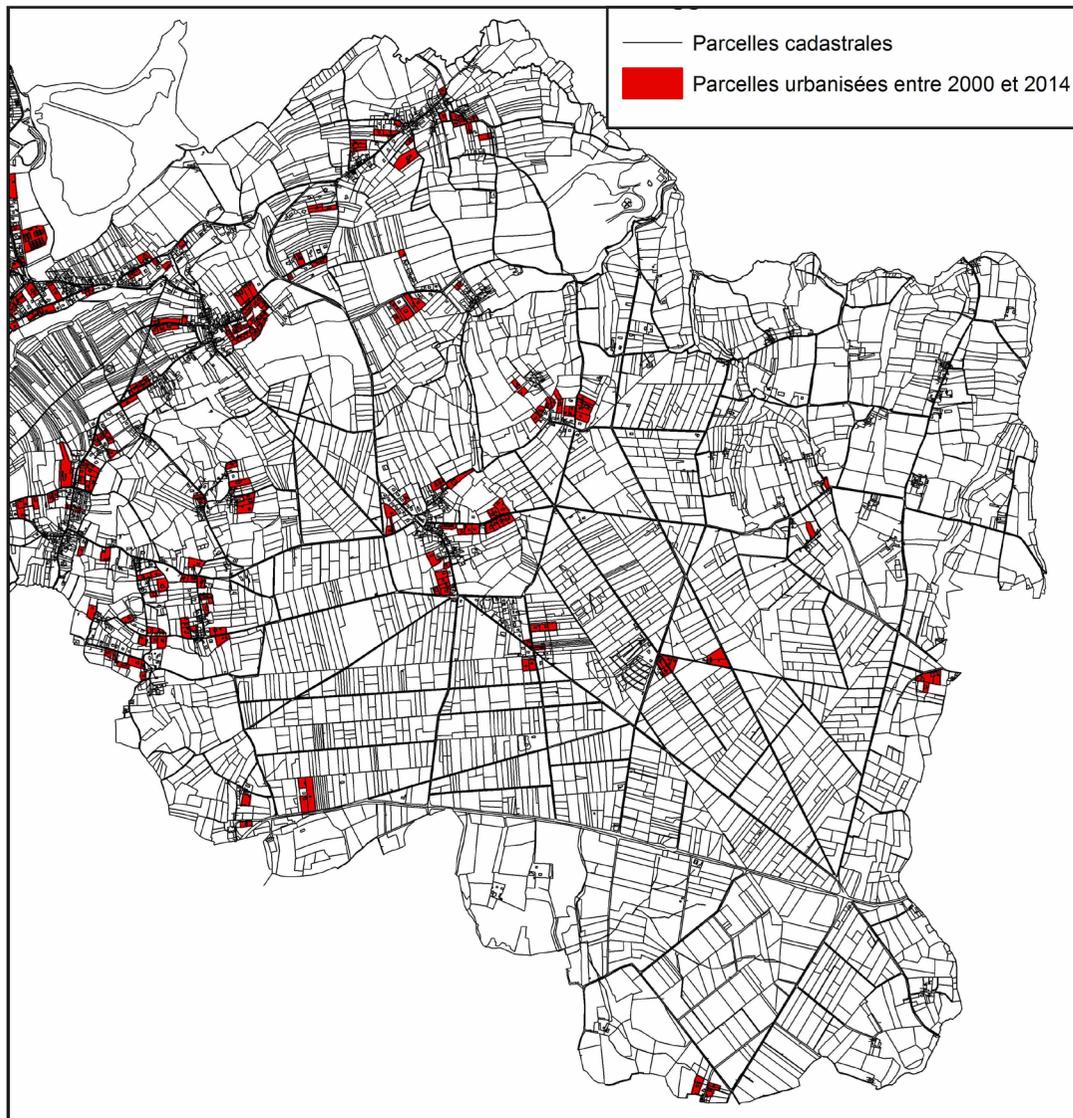
D'après l'analyse parcellaire sous logiciel cartographique et statistique, la **consommation de l'espace à Jullouville entre 2000 et 2014 s'est étendue sur environ 42 hectares**, représentant 1,91% du territoire communal. Ce chiffre comprend les parcelles urbanisées au sein des enveloppes urbaines (densification, dents creuses) et les parcelles urbanisées à l'extérieur de ces enveloppes urbaines (extension de l'urbanisation, habitat diffus).

... plutôt en densification sur l'agglomération de Jullouville...

D'après l'analyse géographique, **l'urbanisation nouvelle au sein de l'agglomération de Jullouville s'est développée uniquement en densification, au sein des dents creuses**. La topographie et les caractéristiques du milieu physique de l'agglomération de Jullouville contraignent fortement toute extension de l'urbanisation en dehors de l'enveloppe urbanisée.

Ce sont ainsi 12,5 ha de foncier qui ont été urbanisés sur l'agglomération, sur des parcelles de superficie moyenne égale à 910 m².

Analyse de la consommation de l'espace sur les villages, secteurs denses et zones d'habitat diffus au niveau du plateau agricole



2. ... et plutôt en étalement urbain au sein du plateau agricole

L'urbanisation dans les villages de Bouillon et Saint-Michel-des-Loups ainsi que dans les secteurs d'habitat de Lézeaux, la Carrière, Groussey, Vaumoisson, le Bourgeois, est observable en densification, au sein des espaces non bâtis, mais également **en extension des enveloppes urbanisées initiales.**

La stricte consommation d'espaces naturels et agricoles au sein du plateau agricole, en extension de l'urbanisation ou en habitat diffus, s'étend à environ 23 hectares entre 2000 et 2014, soit plus de la moitié de la surface totale consommée.

La superficie moyenne des parcelles urbanisées est de 1400 m².

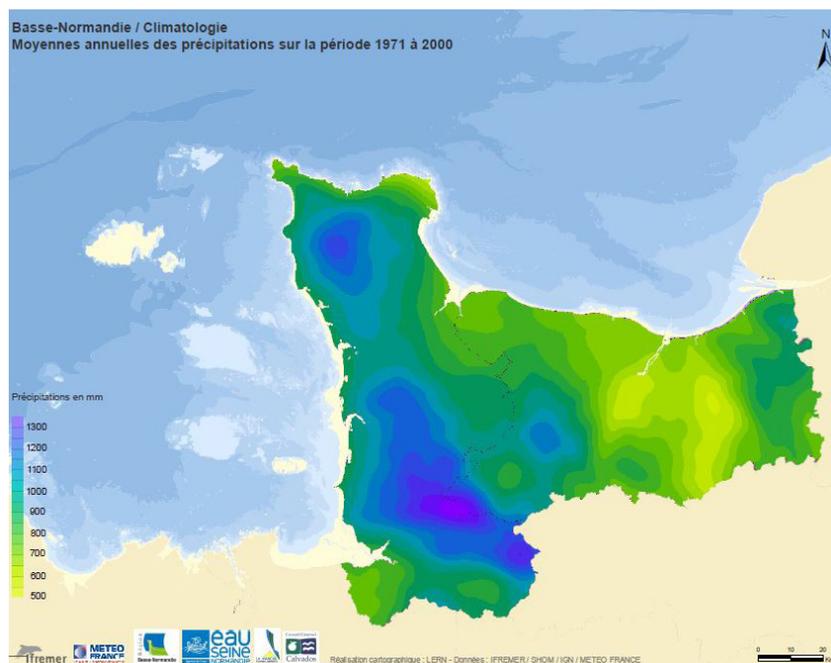
	m ²	ha
TOTAL SURFACE URBANISEE :	421310,722	42,1310722
TOTAL DENSIFICATION	186712,063	18,6712063
DENSIFICATION JULLOUVILLE	125780,973	12,5780973
TOTAL MOYENNE PARCELLE	1210,66299	0,1210663
MOYENNE PARCELLE JULLOUVILLE	911,456324	0,09114563
MOYENNE PARCELLE AUTRE	1407,28571	0,14072857

B. MILIEU PHYSIQUE

1. Climat

La Basse-Normandie a des caractéristiques climatiques de type océanique : précipitations, températures et vents. Des nuances importantes existent néanmoins entre les régions littorales et l'intérieur des terres, ainsi qu'en fonction du relief.

Les précipitations, le plus souvent d'origine océanique, se déversent d'abord sur le relief. Le régime de vent dominant est de secteur sud-ouest. Les côtes de l'Ouest du Cotentin ainsi que les caps situés au nord de la région, plus exposés, enregistrent les vents les plus forts, notamment durant l'hiver.



Moyennes annuelles des précipitations sur la période 1971 à 2000

Source: Ifremer

2. Qualité des sols

• SITES ET SOLS POLLUES

L'inventaire des sites pollués connus est conduit depuis 1994. Cet inventaire est archivé dans une base de données nationale, BASOL.

D'après la base de données BASOL, il n'y a **pas de site BASOL sur la commune de Jullouville.**

• INVENTAIRE HISTORIQUE DE SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITES DE SERVICES

La base de données BASIAS dresse l'inventaire des sites industriels et activités de services en activité ou non. Cet inventaire est complémentaire à la base de données BASOL sur les sites et sols pollués, afin de déterminer les parcelles potentiellement concernées par une pollution liées aux activités industrielles et de service.

Un site BASIAS est recensé à Jullouville. Il s'agit d'un site d'entretien et réparation de véhicules automobiles non localisé (UNICO).

ENJEUX

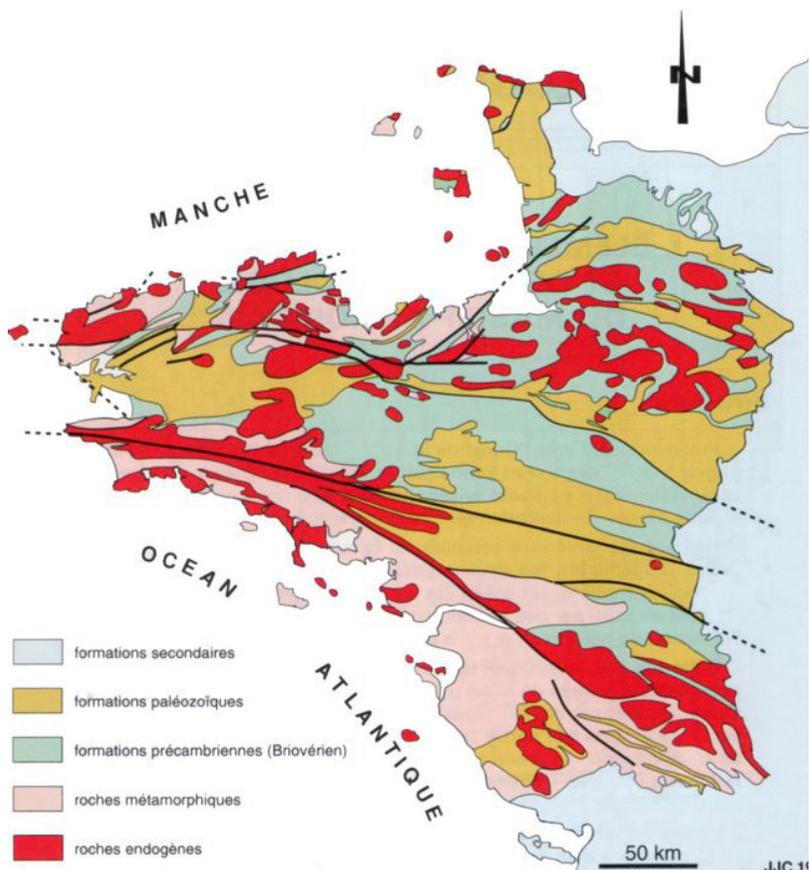
Le contexte climatique impose durant l'hiver des vents forts de Sud-Ouest, qui, combinés à d'autres facteurs environnementaux peuvent avoir des impacts importants.

La qualité des sols, sur le plan des activités industrielles, est relativement bonne. Un seul site est potentiellement concerné par une pollution.

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT : MILIEU PHYSIQUE

3. Géologie

Le Massif armoricain correspond à un vaste domaine géologique exposant de nombreux plutons granitiques, des roches métamorphiques diverses. Il constitue intégralement la région Bretagne mais aussi une partie de la Basse-Normandie, des Pays de la Loire pour toucher, vers le sud, aux confins du département des Deux-Sèvres.



Carte géologique du Massif armoricain

Source : d'après Jean-Jacques Chauvel, 1995, in Hubert Lardeux, 1996).

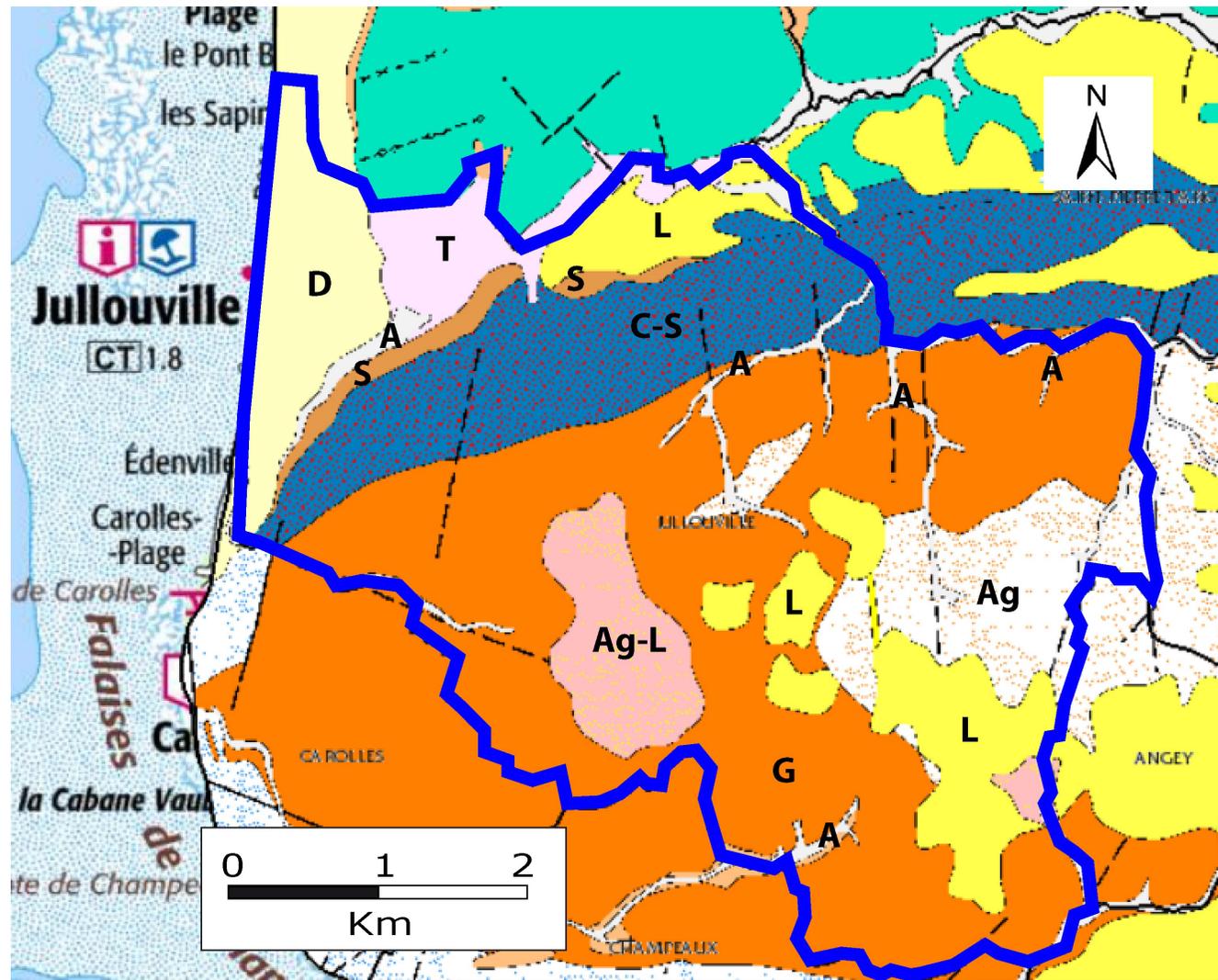
• Formations présentes à l'affleurement sur la commune :

- Formations superficielles (datées du Quaternaire) :
 - o Formations estuariennes continentalisées : Tangues de schorres récents,
 - o Formations des cordons littoraux : Sables +/- bioclastiques des dunes récentes et de cordons anciens,
 - o Formations fluviatiles : Alluvions récentes (Holocène), en remplissage des fonds de vallées,
 - o Formations de versant :
 - o Formations éoliennes : Lœss, daté du Weichsélien (=glaciation du Würm),
 - o Formation d'arène granitique, issue de l'altération de la Granodiorite (postérieure au Quaternaire).

- Formations de socles (également observées à l'affleurement) :
 - o Roches plutoniques : Granodiorite à biotite et cordiérite (Batholite mancelien), entrecoupée de filons de Quartz, plus ou moins arénisée. La granodiorite est une roche voisine du granite.
 - o Cornéennes et schistes tachetés : en périphérie de la Granodiorite (unité de Fougères, Briovérien supérieur).

ENJEUX

Des sites remarquables du point de vue géologique sont inventoriés à l'Inventaire du Patrimoine Géologique National* (IPGN), coordonné par la DREAL Basse-Normandie. C'est le cas sur Jullouville des Cornéennes briovériennes dont le site inventorié correspond à la carrière localisée à Cosnicat.



Géologie de la commune

- D Dunes récentes
- A Alluvions récentes
- S Dépôts de solifluxion indifférenciés
- T Tangue de schorre et de haute slikke

- L Loess
- Ag Arènes des granodiorites
- Ag-L Colluvions de loess mêlé aux arènes
- C-S Cornéennes et Schistes tachetés (Briovérien)
- G Granodiorites cadomiennes à biotite et cordiérite

4. Hydrogéologie

• CAPTAGE

D'après les informations de l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) de Basse-Normandie, Jullouville est concernée par **un point de captage pour l'alimentation en eau potable**.

Le point de captage est localisé sur la rivière du Thar à Bouillon.

Captage Rivière du Thar - Bouillon	
Nom	RIVIERE LE THAR - BOUILLON
Etat	Actif
Usage	AEP
Code Captage	50000031
Type	CAPTAGE AU FIL DE L'EAU
Commune	JULLOUVILLE
Maitre d'ouvrage	SMPEP DU GRANVILLAIS ET DE L'AVRANCHIN
Exploitant	COMPAGNIE DE L'EAU ET DE L'OZONE
Nature	EAU SUPERFICIELLE
Profondeur	0
Code BSS	02083X0006
Masse d'eau	Le Thar de sa source à l'embouchure
Débit	4000 m ³ /jour

Caractéristiques du captage du Thar

Dans le cadre du Syndicat Mixte de Production du Granvillais et de l'Avranchin la prise d'eau du Thar permettant l'alimentation de Jullouville en eau potable sera reprise et complètement reconditionnée. Ce sera la prise d'eau de la nouvelle usine de production du Syndicat. Cette nouvelle usine sera située sur la commune de St Pair sur Mer.

L'étude est actuellement en cours, celle-ci a déterminé un premier périmètre de protection d'après l'avis de l'hydrogéologie agréé, celui-ci ne fait pas encore l'objet d'une DUP.

• QUALITE DES EAUX

Jullouville appartient à la masse d'eau souterraine « Socle du bassin versant de la Sienne » dont l'objectif d'atteinte de bon état écologique et chimique est fixé pour 2015.

Globalement, la qualité des eaux de baignade est bonne sur les plages de Jullouville. Quelques épisodes moyens sont tout de même à noter. Depuis le 7 juin 2013, la commune de Jullouville a obtenu le **label Pavillon Bleu**. Elle est la 9ème commune dans le département de la Manche à obtenir cette distinction. Le Pavillon Bleu est un label à **forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire**.

ENJEUX

Actuellement la **ressource en eau à Jullouville est suffisante**. Un projet de restructuration pour la production d'eau potable est actuellement en cours de réflexion.

Maintenir la qualité environnementale afin de **conserver le Pavillon Bleu**.

5. Hydrologie

• CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Jullouville dépend du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) Seine-Normandie établi en 1996, révisé et approuvé par le comité de bassin le 29 octobre 2009.

Conformément à l'article L. 123-1 du Code de l'Urbanisme, **le PLU de Jullouville devra être compatible avec les orientations fondamentales et les objectifs de qualité et de quantité des eaux définis par le S.D.A.G.E.**

Jullouville appartient au périmètre de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) Sée et Côtier Granvillais. Le S.A.G.E. Sée et Côtier Granvillais est actuellement en cours de réflexion. Aucun objectif ou axe d'actions n'a été défini.



La rivière du Thar aux abords de Lézeaux



Le ruisseau du Crapeux à proximité de Carolles

• RESEAU HYDROGRAPHIQUE

La commune de Jullouville possède un **réseau hydrographique assez dense**. En effet, bien que le Thar soit la rivière la plus importante sur la commune, un important réseau de ramifications de Rau est présent sur la commune.

La **rivière du Thar** constitue principalement la limite avec la commune de Saint-Pair-sur-Mer. D'après les données de la DREAL Basse-Normandie, la rivière a une longueur totale de 21,9 km pour une surface de bassin versant de 73.1 km². Le débit moyen interannuel s'élève à 0.995 m³/s. Ce débit peut varier en fonction des périodes pouvant alors atteindre 1.810 en décembre ou diminuer à 0.325 m³/s en Août.

Le ruisseau est un petit cours d'eau peu profond, en général à écoulement permanent ou non. Le **ruisseau de Vaumoisson** prend sa source au nord-est de Saint-Michel-des-Loups pour ensuite se diriger vers le nord en traversant le secteur de Vaumoisson et rejoindre la rivière de l'Allemagne qui rejoint le Thar.

Les ruisseaux suivants sont en marge du territoire communal et constituent principalement la limite avec les communes voisines :

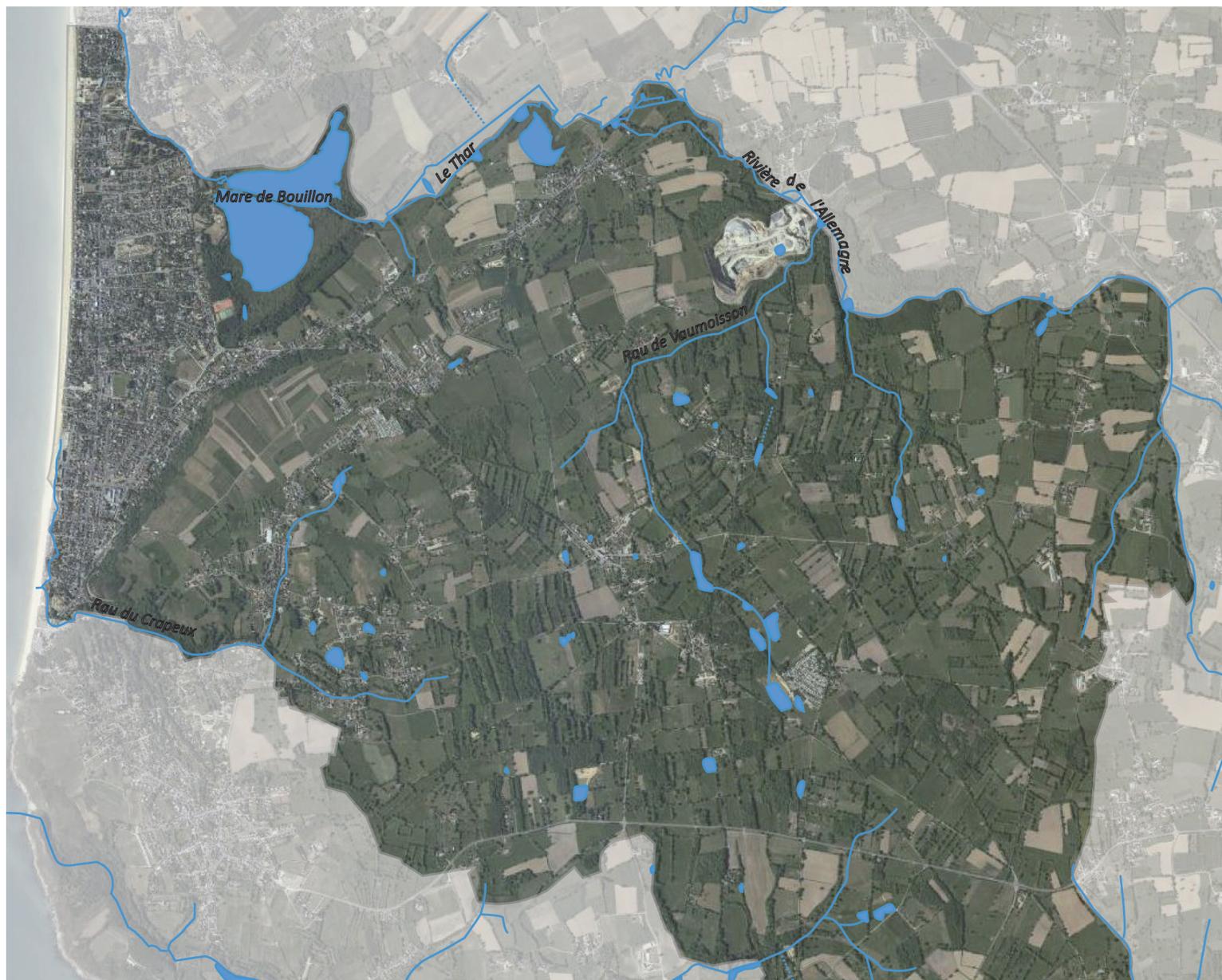
- Le ruisseau du Crapeux s'étend au sud de la commune, en limite avec de Carolles.
- Le ruisseau de l'Allemagne au nord de la commune en limite avec Saint-Pierre-Langers.
- Le ruisseau Claquerel à l'est en limite avec Sartilly.
- Le ruisseau de la Rousellière au sud-est en limite avec la commune de Dragey-Ronthon.

ENJEUX

Le passage du Thar constitue un réel enjeu pour Jullouville, tant sur le plan écologique que sur le plan des risques naturels.

Le Thar fait l'objet de nombreuses sollicitations : captage, Mare de Bouillon, zone humides. Ces éléments relatifs au Thar devront faire l'objet d'une réflexion globale.

Carte du réseau hydrographique



1. Les risques majeurs naturels

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, d'occasionner des dommages importants et de dépasser les capacités de réaction de la société.

D'après le site internet Prim.net, la commune est concernée par plusieurs types de risques naturels :

- le risque de mouvement de terrain
- le risque d'inondation

(- séisme : Jullouville se trouve en zone de sismicité

2. Le risque sismique est donc faible sur la commune et ne constitue pas un enjeu particulier.)

• LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

Les mouvements de terrain concernent l'ensemble des déplacements du sol ou du sous-sol, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique (occasionnés par l'homme). On distingue sur Jullouville :

- les affaissements et les effondrements de cavités souterraines (hors mines)
- les chutes de pierres et éboulements,
- le retrait-gonflement des argiles,
- les avancées de dunes.

* Les affaissements et les effondrements de cavités souterraines d'origine naturelle (hors mines).

La commune de Jullouville est concernée par ce risque mouvement de terrain par la présence d'une **ancienne carrière exploitation. Un périmètre de sécurité de 60 mètres s'applique autour de cette cavité.**

* Le retrait-gonflement des argiles

Jullouville est concernée par l'aléa retrait et gonflement des argiles. Ce risque se manifeste dans les sols argileux et est lié aux variations en eau du terrain. En effet, la consistance de l'argile est modifiée selon la teneur en eau.

Sur Jullouville, **l'aléa retrait et gonflement des argiles varie de « à priori nul » sur la majeure partie du territoire à « moyen » vers la mare de Bouillon, c'est-à-dire qu'un sinistre est possible en cas de sécheresse importante.** Dans la partie nord de la commune le risque est identifié comme moyen, les aléas de retraits et gonflements des argiles étant d'intensité plus importante.

* Les chutes de pierres et éboulements

Sur le territoire communal, deux principaux secteurs sont potentiellement soumis au risque chute de blocs :

- Au nord-est de Vaumoisson au niveau de la carrière d'exploitation toujours en activités mais également au-delà de l'enceinte de la carrière.
- Au sud-est de Bouillon en direction de Carolles le long du versant pentu amenant au littoral.

LES RECOMMANDATIONS

D'après les recommandations de la DREAL Basse-Normandie, en amont d'une falaise, les terrains décomprimés peuvent intéresser une large bande de terrain qui peut, presque instantanément, basculer dans le vide. Des panneaux d'information doivent alerter sur le danger existant et les mesures de sauvegarde

LES RECOMMANDATIONS COMPLEMENTAIRES DE LA DREAL

- Maintenir les processus d'urbanisation mais également des activités de camping et de caravanage à l'écart de ces espaces
- Maintenir hors urbanisation deux bandes de sécurité d'une centaine de mètres environ, l'une située en aval et destinée à l'épandage d'éventuelles coulées de boue et de blocs, l'autre située en amont, généralement soumise à une érosion régressive et à la décompression des terrains
- Maîtriser les ruissellements tant dans le versant qu'en amont de celui-ci afin d'en limiter l'instabilité et l'érosion